

Les principes clés du Livre Bleu

Objectivité. Le Livre Bleu est élaboré avec la plus grande objectivité possible, en utilisant des éléments d'information appartenant au domaine public, soigneusement validés, et en s'appuyant sur des enquêtes rigoureuses réalisées auprès des usagers.

Indépendance. Le Livre Bleu ne reflète pas le point de vue exclusif d'un acteur, d'un groupe d'acteurs ou d'un lobby. Son mode d'élaboration, de validation et de financement en font un observatoire indépendant de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Participation. Le Livre Bleu est réalisé de manière participative. Sa préparation est supervisée dans chaque pays par un groupe de personnes reconnues à la fois pour leur compétence, leur indépendance de pensée et leur engagement.

Représentation. Le Livre Bleu n'est pas réservé à un groupe de spécialistes auto-proclamés travaillant en vase clos. Chaque Comité National est ouvert à toutes les sensibilités et cherche à représenter l'ensemble des acteurs de la communauté.

Originalité. Le Livre Bleu ambitionne de porter sur le secteur un regard neuf, dégagé de toute idéologie. Il propose une vision sur le long terme et constitue le pendant qualitatif des Objectifs du Millénaire pour l'eau et l'assainissement



Quelle est l'histoire du Livre Bleu ?

L'histoire du Livre Bleu a officiellement commencé en mars 2003, lors d'une réunion de « l'Assemblée Mondiale des Sages de l'Eau » (AMSE) organisée à la Maison du Citoyen de l'Eau lors du Forum Mondial de l'Eau à Kyoto. Depuis lors l'initiative a grandi, grâce au rôle d'animateur joué par le SIE, et le Livre Bleu a trouvé un écho auprès d'un large public.

Combien de Livres Bleus ont-ils déjà été réalisés ?

Trois Livres Bleus ont été réalisés en 2004-2005 et publiés en mars 2005. Ils concernent le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Trois autres pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Guinée, Bénin) sont en plein travail pour sortir très prochainement leur propre Livre Bleu. Une extension est envisagée sur l'Amérique Latine.

Vous souhaitez réaliser un Livre Bleu ?

Tout acteur qui le souhaite peut se lancer dans l'aventure du Livre Bleu, que ce soit au niveau national ou dans un cadre plus local. Il suffit de prendre contact avec le SIE, de s'engager à respecter les principes clés du Livre Bleu et de mettre en place rapidement un Comité National représentatif des différentes sensibilités.



Le secrétariat international de l'eau
The International Secretariat for Water
El secretariado internacional del agua

7, rue de la Commune Ouest # 203
Montréal (Québec) • Canada H2Y 2C5
T. 1(514) 849-4262 • Fax : 1(514) 849-2822
www.i-s-w.org • info@i-s-w.org

livre bleu

l'eau, la vie,
le développement
humain



Le Livre Bleu est un document élaboré par et pour les partenaires du secteur eau potable et assainissement à l'échelle d'une région ou d'un pays. Il fournit une mesure indépendante de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour l'eau et l'assainissement et porte un regard critique sur les politiques et stratégies sectorielles. Le Livre Bleu est une force de proposition et une plate-forme pour l'action, en vue d'assurer à tous les citoyens un accès équitable et pérenne à l'eau potable et à l'assainissement.

le livre bleu

Une autre vision des objectifs du millénaire



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) marquent une étape importante de la prise de conscience et de l'engagement de la communauté internationale en faveur du secteur eau potable et assainissement, où les discours et les incantations avaient une fâcheuse tendance à remplacer l'action et à rendre inaudible la parole des usagers.

Augmenter des financements actuellement insuffisants et construire de nouveaux ouvrages constituent indéniablement des priorités, mais qui ne suffiront pas à atteindre les OMD. Il faut également améliorer l'efficacité des financements existants, et surtout s'assurer que les ouvrages réalisés d'ici 2015 contribueront à augmenter équitablement et durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

En partant de ce constat, un certain nombre de partenaires du Nord et du Sud réunis autour du SIE ont jugé intéressant de créer un nouvel outil d'analyse, indépendant et solidement ancré au niveau local, qui permette d'évaluer dans quelle mesure l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement profite effectivement à tous.



Qu'apporte le Livre Bleu ?



Il existe déjà, au niveau national ou mondial, de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ou à mesurer l'effectivité de cet accès. Le Livre Bleu ne cherche pas à se substituer à ces initiatives sur lesquelles il s'appuie, et qu'il vient compléter par une approche beaucoup plus qualitative que quantitative.

Au regard des politiques nationales, le Livre Bleu est une initiative citoyenne, qui mesure les avancées de ces politiques de manière indépendante et vise à ce que tous les usagers aient accès au service, quels que soient leur niveau de vie, leurs capacités à payer le service, leur poids politique et leur éloignement des centres de décision du pays.

Pour mesurer le caractère équitable de l'accès à l'eau et à l'assainissement, le Livre Bleu s'appuie sur une analyse critique menée en commun par un groupe de personnalités indépendantes. Chaque fois que cela est jugé nécessaire, le Livre Bleu développe sa propre capacité d'analyse, par exemple sous la forme d'enquêtes menées auprès des usagers.

Le Livre Bleu milite ardemment pour augmenter la quantité et surtout la qualité des financements et leur accessibilité au niveau local. Il revendique également un droit d'interpellation, de manière à ce que les déclarations de bonnes intentions des décideurs politiques et des bailleurs de fonds ne restent pas lettre morte.



Comment est élaboré un Livre Bleu ?

Chaque Livre Bleu est élaboré sous la supervision d'un Comité National du Livre Bleu (CNLB), qui rassemble des personnes reconnues pour leur indépendance et leurs compétences et qui ne représentent aucune institution en particulier. Le CNLB est chargé de la promotion de la démarche du Livre Bleu dans chaque pays.



L'intérêt du Livre Bleu est de proposer une méthode d'analyse qui permette de comparer les progrès d'un pays à l'autre. Outre les comparaisons géographiques, le Livre Bleu vise aussi un suivi dans le temps. Il pose régulièrement des jalons visant à vérifier le respect des engagements pris par les gouvernements et les bailleurs de fonds.

L'expérience des membres du CNLB et la parole des acteurs (et notamment des usagers) : tel est le matériau de base pour élaborer un Livre Bleu. Le travail d'analyse critique et d'écriture en tant que tel est assuré par des consultants recrutés par le Comité National. Le Livre Bleu est normalement actualisé tous les 2 à 3 ans.

La vision, les principes, et le contenu du Livre Bleu, son « label », sont garantis par un **Comité International de Pilotage** (CIP), présidé par le Secrétariat International de l'Eau (SIE). Le CIP présente la démarche du Livre Bleu au niveau international, recherche une partie des moyens qui permettent de financer l'élaboration des documents et fournit un appui méthodologique aux Comités Nationaux.

